

Élections Fonction publique 2018

**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX !**

**la
cgt**

TOUS ENSEMBLE

L'info locale

ÉDITORIAL

C'est la rentrée et on espère que chacun a pu profiter de ce bel été ensoleillé. En effet, compte tenu de l'actualité locale et nationale, il y a du "pain sur la planche" !

Les chantiers ne manquent pas :

- Le gouvernement entend accélérer la mise en place du plan CAP 2022 qui aura des impacts majeurs sur notre fonction publique : remise en cause du statut, élargissement de la rémunération au mérite, recours élargi aux contractuels, mobilités tous azimuts entre privé et public, plan de départ volontaire et de reconversion, attaque contre la représentation syndicale via la fusion/suppression de l'instance hygiène sécurité (CHSCT)...

- L'exécutif prépare la suppression du régime de retraite par répartition par un régime de points qui s'annonce injuste et inégalitaire. Le but est de baisser le montant des retraites notamment celles des agents publics.

- La Métropole et la Ville de Nantes ont signé un protocole d'accord avec l'État pour limiter les dépenses de fonctionnement dont les "charges" de personnel.

L'État a exercé un chantage entraînant une mise sous tutelle financière de nos collectivités locales.

En effet, si la collectivité dépasse le plafond prévu en fonctionnement, elle sera "punie" par une plus forte baisse de la dotation versée par l'État. Nos élus n'ont pas résisté à ce chantage alors que d'autres collectivités continuent de s'y opposer. Pourquoi si peu de combativité pour défendre les agents qui au final vont payer la facture ?

- A la Ville et à la Métropole, de nombreuses directions subissent depuis longtemps des dysfonctionnements d'organisation, des manques de moyens humains et matériel, de management... alors que les besoins des habitants en service public continuent d'augmenter.

Les élections professionnelles auront lieu le 6 décembre prochain et la CGT, toujours en première ligne, a besoin de vos voix pour continuer à défendre et développer ensemble un service public de qualité.

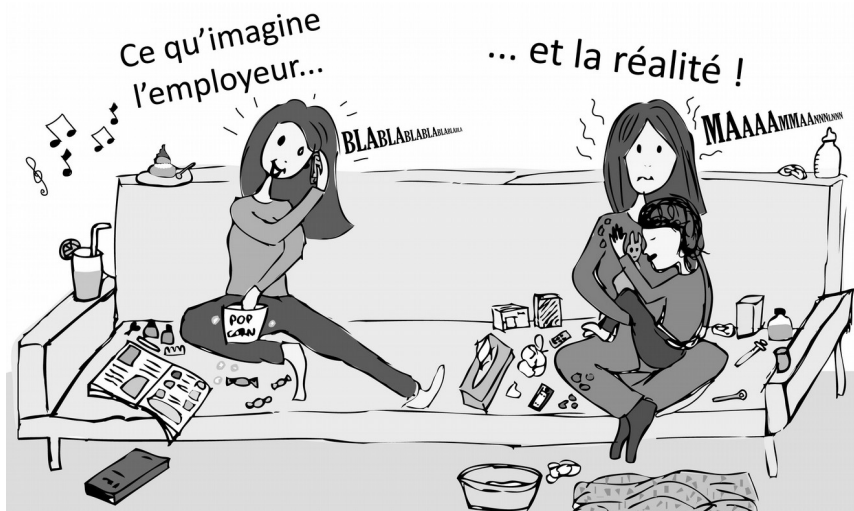
AUTORISATIONS SPÉCIALES D'ABSENCE (ASA)

Le rapport de force a permis de maintenir les droits des agents

Au printemps 2018, l'administration toujours à la recherche d'économies de fonctionnement, a mis sur la table le dossier des ASA: sous prétexte d'harmoniser les dispositifs ville de Nantes et Nantes Métropole, l'administration a fait aux organisations syndicales des propositions initiales de baisse très forte des acquis pour, ensuite, négocier le moins pire.

Par exemple : déménagement, on passait de 1 à 0 jour et décès du parent de l'agent, on passait de 5 à 3 jours. Possibilité de se déplacer 3 fois par an au COS au lieu d'une fois par trimestre.

C'est ce qui s'appelle pratiquer l'harmonisation par le bas, augmenter indirectement notre temps de travail (comme le souhaite si ardemment le gouvernement) et faire de mesquines économies sur notre dos !



Pour la CGT, le progrès social ne peut s'entendre qu'en termes d'augmentation des droits et non de diminution ou de pseudo-adaptation confinant au recul.

Au Comité Technique du 24 mai 2018, la CGT a voté **contre** cette nouvelle régression sociale, comme l'ensemble des organisations syndicales.

Une fois n'est pas coutume : la collectivité a décidé le retrait du dossier ! C'est une victoire ! Le rapport de force et l'intervention de la CGT ont pesé de tout leur poids.

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT URBAIN (DDU)

Les agents mobilisés pour améliorer les conditions de travail

La direction du Département a été renouvelée depuis un an et demi et un audit organisationnel s'est engagé en chambre, au sein de l'équipe de direction. Les agents, accompagnés de la CGT, ont souhaité y prendre leur place et exprimer leurs revendications. Comme dans bien d'autres directions centrales (DRH, DRN...), constituées majoritairement d'agents de catégorie A et B et d'agents administratifs, la charge de travail est exponentielle pour répondre aux gros enjeux urbains du moment. Les pilotages de certains dossiers sont pour le moins flous voire inefficaces, des réorganisations ponctuelles sans vision d'ensemble ont eu lieu sans information des agents, le tout dans un climat de tensions engendrant arrêts de travail multiples, cas de souffrance au travail, et sans perspective claire pour les agents fortement investis (carrières, mobilité...). Trois réunions d'informations syndicales, en mars, mai et septembre 2018, une rencontre avec une délégation d'agents en avril, deux courriers d'alerte à la Présidente auront au moins permis d'engager un dialogue et des actions :

- Rencontre de la Directrice du DDU dans chaque direction
- Création de postes lors des deux derniers comités techniques
- Séminaire organisé en juin, nouveaux outils interne de communication

Reste à concrétiser les engagements pris et à attaquer le "dur" : carrières, rémunérations, lutte réelle contre la souffrance au travail... **Encore quelques "petits" chantiers à venir !**



TOUR BRETAGNE Les agents veulent changer d'air !

Tout commence en février 2017, un ouvrier exerce son droit de retrait suite à une suspicion de présence de poussières d'amiante. Suspicion avérée après analyse. Un nouvel audit classe les volets de désenfumage en "à changer immédiatement", et pose par conséquent question sur le sérieux des précédents audits n'ayant rien détecté d'anormal.

Les agents de Nantes Métropole basés sur site et la CGT se sont mobilisés avec les autres sections CGT de la Tour (impôts, inspection du travail), ont participé à des CHSCT extraordinaires, ont fait vivre une pétition, ont organisé un rassemblement revendicatif de plusieurs centaines de personnes sur le parvis en octobre 2017, après avoir adressé une lettre ouverte à la présidente.

Cette lutte, visant à préserver la santé des agents au travail, a permis d'obtenir le déménagement définitif de l'ensemble des occupants. Les services de Nantes Métropole et de la ville de Nantes emménageront dans l'immeuble Polaris sur l'île de Nantes au 1er semestre 2019. En attendant le déménagement, des mesures régulières du taux de fibres sont réalisées dans les étages.

Le précédent sur l'immeuble Tripode est dans toutes les mémoires, pour lequel les personnels luttent depuis des années sans obtenir la reconnaissance complète des préjudices. Aussi les occupants de la Tour Bretagne n'ont pas cédé. La direction générale a promis de fournir un certificat individuel de présence dans un bâtiment contenant de l'amiante. Et ce, à compter de la date d'entrée dans la tour et pas seulement à partir de la date du dernier audit positif comme initialement proposé par les administrations.

En 2018, après les scandales de l'amiante, on trouve encore des employeurs – et y compris dans le public – qui traînent la patte !

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE Une bataille pour une juste rémunération

UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS SONT
POUR LE TRAVAIL LE DIMANCHE



12 agents, soit 100 % des équipes d'accueil et de surveillance du Muséum ont mené la bataille, avec la CGT pour une juste rémunération. Les agents étaient d'accord pour l'extension de l'ouverture du Muséum à 8 jours fériés dans l'année ainsi que tous les dimanches, pour mieux répondre à la forte demande du public. Ils se sont mobilisés pendant 4 mois pour une juste rémunération. En effet, le compte n'y était pas : l'administration proposait 4,75€ de l'heure pour les dimanches et jours fériés, soit 35,62€ brut par jour.

Les agents se sont donc mis en grève 7 fois pour une quinzaine d'heures au total et avec la CGT, ils ont investi le bureau du DGS. Ils ont aussi débrayé le jour de l'inauguration de la nouvelle exposition sur les araignées et ont interpellé leurs élus (élus du personnel et à la culture).

Après plusieurs rencontres, ils ont obtenu une indemnité pour service de jour férié d'une valeur de 96,24€ brut. De plus, ils ont gagné une prime de 96,24€ pour le travail du dimanche pour les 10 premiers travaillés puis de 45,90€ pour les suivants. Seuls les adjoints du patrimoine perçoivent cette prime, reste désormais à l'étendre aux chefs d'équipes.

Le combat continue...

RESEAU MEDIATHEQUES NANTAISES

Les personnels des bibliothèques mobilisés !

Au printemps 2018, le personnel de la bibliothèque municipale lance un mouvement de grève avec la CGT en intersyndicale contre le projet d'extension des horaires d'ouverture dont le dimanche des bibliothèques.

Les raisons de la colère :



1 - Le dimanche n'est pas un jour comme les autres : les agents revendiquent une cohérence de traitement sur les dimanches travaillés dans et hors les murs : aujourd'hui, les dimanches exceptionnels de travail lors d'événements culturels nantais (Utopiales, Journée du Patrimoine, Atlantide etc) sont, au choix de l'agent, soit récupérés ou payés avec la même majoration. Ils veulent aussi pouvoir choisir pour les dimanches réguliers effectués dans leurs bibliothèques.

2 - La mise en place d'un système qui utilise des puces émettant des radiofréquences apposées sur chaque document prêté : les puces électroniques coûtent chères. Il est donc prévu d'économiser sur la masse globale des livres donc offrir moins de choix aux usagers. Reste aussi la question de santé publique quant aux ondes électromagnétiques émises en permanence...

3 - Le "plan bibliothèque" annoncé par la ministre de la culture préconisant une ouverture moyenne de cinquante heures par semaine et une transformation des bibliothèques en Maisons de services culturels.

En élargissant les horaires des bibliothèques en soirée et le dimanche, la médiathèque Jacques Demy sera bien ouverte 50h par semaine. La ville de Nantes répond donc bien ainsi aux injonctions du gouvernement, sans y mettre les moyens ad hoc. Rappelons que M. Orsenna, auteur du Rapport sur les bibliothèques, a déclaré récemment : "pourquoi ne pas venir à la bibliothèque pour cuisiner ensemble ou prendre un cours de danse ?"

Les personnels en colère disent NON à ces mesures. Les bibliothèques de Nantes et d'ailleurs doivent rester des lieux culturels avec une offre de lecture, de musique, de cinéma, riche et diversifiée pour un service public de qualité, avec des professionnels formés et reconnus, au service des usagers.

En lutte, le personnel a obtenu des avancées : 3 postes vacants pourvus, une majoration des récupérations le dimanche. Mais cela reste insuffisant ! Le mouvement de grève se poursuit...

Le personnel continue la lutte et réclame une réelle prise en compte des besoins nécessaires en termes d'effectif statutaire pour un service public de qualité.

REGIME INDEMNITAIRE EMPLOI AUX ESPACES VERTS

Revalorisons « les primes » des catégories C !

De novembre 2012 à début 2013 les agents du SEVE se sont mobilisés. Malgré leurs qualifications et leurs compétences qui ont notamment permis à la ville de Nantes d'obtenir le prestigieux label "Nantes capitale verte européenne", la collectivité leur refusait l'octroi de la moindre reconnaissance financière.

Les agents réclamaient une harmonisation des primes jusqu'alors versées aléatoirement au "bon vouloir" des managers (de 0 à 60 €).

La convergence des luttes des agents du SEVE avec les administratifs de Nantes Métropole au même moment a abouti début 2013 à la signature d'un protocole "complément de rémunération" et une mise en application en 3 étapes (oct 2013, juillet 2014, juillet 2015).

Le RIE est maintenant défini en 4 niveaux selon un référencement des métiers : niveau A = 50 €, niveau B = 96 €, niveau C = 110 € et niveau D = 155 €

L'engagement avait été pris de revaloriser annuellement le RIE à partir de juillet 2015, ce qui n'a pas été le cas.

C'est ensemble que nous ferons respecter cette promesse !

Élections professionnelles Fonction publique territoriale



JE VOTE CGT

Syndicats CGT et CGT UFICT

Nantes Métropole | 8 rue Emile Péhant | 44000 Nantes

Mairie, CCAS, SMANO, ESBANSN | 16 rue du Moulin | 44000 NANTES

Octobre 2018